

COMPTE RENDU

L'an deux mil quatorze, le vingt-huit du mois d'avril, le Conseil Municipal de la Commune de BOURBON-LANCY s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Edith GUEUGNEAU, Maire, en suite de la convocation faite le 18 avril 2014 en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Mme GUEUGNEAU, Maire, Mme HUCHET, M. CENARD, Mme BRENON, MM. BRIGAUD, JACOB, Mme COURTIAL, Adjoint, MM. BAJAUD, BALESTRIERI, Mme CHANDIER, MM. CHARBONNIER, DRAPIER, FERREIRA, GAUTHIER, Mmes GOURY, GRIVOT, MM. GRONFIER, JOLY, LOUIS, Mme MARION, M. PACAUD, Mme PACOT, M. PAILHAREY, Conseillers Municipaux.

Représentés : M. RAYMOND (par M. CENARD), Adjoint, Mme BERNARDIN (par Mme BRENON), Mme ELHARAT (par M. GRONFIER), Mme FORET (par Mme GUEUGNEAU), Mme GOULINET (par M. PACAUD), Conseillers Municipaux.

Excusée : Mme DUCROIZET, Conseillère Municipale.

Secrétaire de séance : M. FERREIRA, Conseiller Municipal.

APPROBATION du COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 5 AVRIL 2014

Il est proposé de corriger une omission dans la liste des Conseillers délégués : M. Philippe PACAUD est Conseiller délégué à la vie sportive.

➔ **Accord à l'unanimité des membres présents et représentés pour approuver le compte-rendu**

AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR

Mme la Maire demande à l'assemblée d'ajouter un point à l'ordre du jour pour lui permettre de siéger au conseil de surveillance de l'Hôpital ; le Préfet, joint au téléphone, a confirmé cette nécessité.

➔ **Accord à l'unanimité des membres présents et représentés pour cet ajout**

AFFAIRES FINANCIERES

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION - TAUX D'IMPOSITION ET PRODUITS 2014

	Bases 2014	Taux 2013 à reconduire en 2014	Produit 2014
TH	5 432 000	21.83	1 185 806
FB	5 772 000	18.38	1 060 894
FNB	191 000	59.47	113 588
CFE	2 322 000	18.88	438 394
PRODUIT TOTAL			2 798 682

Il est proposé le maintien des taux de 2013, seule une augmentation des bases de 0,90 % prévue par la Loi de Finances est prise en compte. Le produit 2014 est donc de 2 798 682 €.

➔ **Accord à la majorité des membres présents et représentés avec 27 voix POUR et UNE ABSTENTION**

Présentation d'un tableau de l'évolution des statistiques sur le budget par habitant.

Les dépenses de fonctionnement se maintenaient. Pour 2014, il y a une augmentation due à la hausse des dépenses et la baisse des recettes comme expliqué à la dernière séance de Conseil Municipal.

Il faut donc inverser l'évolution des charges de fonctionnement car il faut aussi garder une marge pour l'autofinancement. Il s'agit de dépenses de structure et des charges quotidiennes. Ces charges sont toujours difficiles à réduire. En 2015, une baisse des dotations et une augmentation des salaires étant prévisible, le budget sera encore plus difficile à équilibrer.

Il n'y a pas d'emprunt toxique, ils se situent tous dans le marché. La dette a augmenté pour le financement des derniers grands équipements de fin de mandature, ce qui est logique, et se stabilise actuellement. Mais la charge des annuités ne baissera pas sur la mandature actuelle, ce qui ne permet pas de substituer des emprunts nouveaux.

La dette ne peut pas être renégociée, les emprunts sont récents à des taux corrects, même si les taux sont plus bas encore aujourd'hui. Les conditions de négociations étaient compliquées par le fait que les banques ne voulaient pas s'engager seules, c'est la règle aujourd'hui.

M. CENARD : Il y a des dépenses au-dessus de la strate (importance des services techniques qui interviennent en fonctionnement et alourdissent cette charge) parce qu'il y a aussi des recettes au-dessus de la strate. S'il n'y a pas eu précipitation à transmettre la gestion d'équipement (piscine, bibliothèque, etc..) à l'intercommunalité, c'est aussi parce que cela permettait de ne pas grever le budget de l'intercommunalité. Certaines dépenses de l'intercommunalité, comme l'adhésion au Syndicat de Pays (4€/hab.), grèvent considérablement le budget de l'intercommunalité.

2014 est la première année d'une série d'années qui vont devenir difficiles et l'information est assez récente. Contrairement à ce qui avait été anticipé déjà, ces restrictions sont intervenues bien après la mise en place de la réforme de la Taxe Professionnelle.

L'évolution des compétences de la Communauté de Communes date de 2010 et il y aurait dû y avoir un effet sur la fiscalité de la ville centre.

BUDGET PRINCIPAL

FONCTIONNEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	9 602 955,42	9 131 467,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		471 488,42
	-	-	-
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	9 602 955,42	9 602 955,42
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	461 760,60	1 681 305,67
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	5 282 235,05	4 108 914,00
	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	46 224,02	
	-	-	-
	TOTAL DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT (2)	5 790 219,67	5 790 219,67
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET PRIMITIF (3)	15 393 175,09	15 393 175,09

Le report de l'année précédente permet d'accéder à l'équilibre. 210 000 € de dépenses imprévues sont inscrits dans les dépenses de fonctionnement, car il y a beaucoup de travaux d'entretien à réaliser.

En investissement, les principales dépenses nouvelles sont portées sur la piscine, une nouvelle salle de gym et d'activités à l'école Pierre et Marie Curie (l'utilisation de la salle partagée avec le Collège, pour laquelle des investissements ont été réalisés, entraîne des pertes de temps en trajets), le quartier des Forges (quartier oublié). La salle de gym n'est cependant pas prévue dans les 55 000 € prévus au budget.

Concernant la Gendarmerie : le projet de rénovation et d'extension des locaux de l'actuelle gendarmerie est abandonné. Le débat montre qu'il s'agissait d'un projet à l'économie mais réalisable rapidement avec le concours notamment des services techniques de la Ville et dont la procédure était simple. Mais il n'y a pas assez de personnel aux Services Techniques ni assez de compétence pour réaliser ces travaux.

Plusieurs projets ont déjà été étudiés mais, encore dernièrement, la Direction Générale de la Gendarmerie n'a pas donné son accord pour une structure neuve. La Gendarmerie Départementale cependant est favorable à la création d'une nouvelle structure. Mais il faudra dans ce cas l'accord du Ministère et un permis de construire sera nécessaire.

Un constat : 23 logements sont vides et ont besoin de travaux avant d'être reloués ; une programmation sera faite. De plus, à ce jour les personnels techniques interviennent quel que soit le problème ; les compétences seront redéfinies entre propriétaire et locataire.

L'opération est blanche puisque la Ville perçoit des loyers pour ces bâtiments. Les locaux actuels pourront servir à accueillir du locatif de qualité, ce qui manque à Bourbon Lancy.

Recettes

Les recettes budgétaires diminuent, il va y avoir moins de recettes d'impôts du fait du chômage, de la DGF qui baisse en raison des 11 milliards d'économie à réaliser par les collectivités territoriales. En parallèle, les charges augmentent (gestion de l'aire des gens du voyage, aménagement des rythmes scolaires, aide sociale qui augmente, hausse des prix et endettement annuel à rembourser de 570 000 €) ; en conséquence, il y aura moins de commandes de la ville pour les entreprises locales.

H. LOUIS

Mme GUEUGNEAU fait partie des 100 députés qui sont montés au créneau sur le contrat de confiance. Des garanties ont cependant été apportées par le gouvernement à ce jour. Il faut s'engager dans la voie de la mutualisation, notamment pour le matériel.

Les rythmes scolaires devaient potentiellement apporter 130 € de recette par élève. Mais il n'y a pas eu de dossier de demandé, ce qui est contesté. Il est rappelé que les conditions pour obtenir des financements ne pouvaient être remplies, même en étant en ZRR. Le financement CAF était conditionné à un certain niveau de compétences d'encadrement sur le territoire, qui ne pouvait pas non plus être rempli. Les rythmes scolaires, c'est un décret et Mme la Députée s'engage à faire remonter les problématiques concernant les financements et les exigences demandées pour avoir ces aides.

Sur le fonctionnement, un questionnaire est adressé aux parents pour mieux cerner les attentes des enfants. Grâce aux nouvelles directives, les rythmes scolaires vont être fluidifiés, parce que les personnels étaient nombreux, ce qui a déstructuré le service Jeunesse. Cette mise en place s'est faite au détriment des adolescents pour lesquels il y a eu moins d'activités proposées, notamment aux petites vacances. Ceci dit, l'agrément de la CAF pour le service Jeunesse ne prend pas en compte l'accueil des collégiens.

→ Accord à la majorité des membres présents et représentés avec 22 voix POUR et 6 ABSTENTIONS

VOTE DU TARIF DE LA SURTAXE SUR L'EAU et DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

Afin d'assurer l'équilibre à long terme de ces 2 budgets en ce qui concerne la section de fonctionnement, et d'anticiper sur un déficit du budget d'assainissement, il est proposé de diminuer la surtaxe sur l'eau de 0.20 € et d'augmenter la redevance assainissement d'autant :

- | | |
|----------------------------|---------------------|
| ▪ surtaxe sur l'eau | 0.20 € le m3 |
| ▪ redevance assainissement | 1.10 € le m3 |

Actuellement la surtaxe sur l'eau est fixée à 0.40 € du m3 d'eau consommée et la redevance d'assainissement à 0.90 € du m3 d'eau consommée

Estimation des recettes après modification des tarifs

- surtaxe eau avec nouveau tarif 65 000 €
- redevance assainissement collectif avec nouveau tarif 310 000 €

Le nouveau contrat de Délégation de Service Public est intéressant, malgré l'abstention au moment du choix sur le mode de gestion de la part d'un Conseiller Municipal qui invoque un manque d'étude, et modère les charges de la Ville

➔ **Accord à l'unanimité des membres présents et représentés**

BUDGET ASSAINISSEMENT

Les reports sont importants en raison des travaux récents sur la station.

EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	455 226,71	374 696,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		80 530,71
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	455 226,71	455 226,71
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	192 716,55	183 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	660 001,60	
	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		669 718,15
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT (2)	852 718,15	852 718,15
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET PRIMITIF (3)	1 307 944,86	1 307 944,86

➔ **Accord à l'unanimité des membres présents et représentés**

BUDGET EAU

Il y a des réserves en investissement, en prévision des travaux sur les futurs puits de captage.
Il existe un certain nombre d'habitations qui ne sont pas raccordées au réseau d'adduction en eau potable

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	171 906,07	76 000,00
		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)		95 906,07
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		171 906,07	171 906,07

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	76 000,00	166 448,13
		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	785 994,61	
	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		695 546,48
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT (2)		861 994,61	861 994,61

TOTAL

TOTAL DU BUDGET PRIMITIF (3)		1 033 900,68	1 033 900,68
---	--	---------------------	---------------------

→ Accord à l'unanimité des membres présents et représentés

BUDGET LOYERS COMMERCIAUX

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	171 052,78	167 250,00
		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		3 802,78
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		171 052,78	171 052,78

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	109 000,00	112 609,40
		+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	1 310 806,54	870 332,11
	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		436 865,03
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT (2)		1 419 806,54	1 419 806,54

TOTAL

TOTAL DU BUDGET PRIMITIF (3)		1 590 859,32	1 590 859,32
---	--	---------------------	---------------------

Ce budget est surtout impacté par les deux principales opérations sur CELTO et FOCAL. Il n'y aura pas de recettes de ce côté-là en 2014 et il a fallu équilibrer par une dotation du budget général. Il faut espérer que le dossier de CELTO trouve une heureuse issue avec la fin de l'ensemble des litiges en cours. Il reste 12 problématiques à régler et l'autorisation d'utiliser l'eau. De plus CELTO a besoin d'ouvrir pour atteindre l'équilibre financier en captant une nouvelle clientèle. L'annonce s'est déjà faite dans des publicités touristiques.

Aujourd'hui une étude sur l'eau est lancée : après de nombreuses années d'opposition de la part de l'Hôpital, maintenant les relations sont apaisées et une porte de sortie est envisageable, la concertation va être possible. La difficulté tient aussi du fait que l'étude est ambitieuse et innovante, peu de cabinets sont capables de suivre ce genre d'étude, car aucune station thermale n'avait jusqu'alors mené ce type de réflexion. Le rejet de la station thermale à 32 degrés dans le milieu naturel n'a pas été résolu non plus.

Mme GUEUGNEAU a réussi à obtenir 700 000 € de financement du plan Massif Central avec une solution d'utilisation de l'eau thermale. Mais le forage qui est intervenu juste après a laissé espérer à l'Hôpital qu'il pourrait chauffer l'ensemble de son établissement à l'eau thermale ; l'ARS a été réticente pour se prononcer sur l'utilisation de l'eau thermale à Celtô bien qu'elle ait donné son autorisation en 2007. L'ARS a donc accordé une autorisation de pompage de 10 m3/h. Le dossier ne semble pas très bien monté juridiquement et n'a pas été sécurisé.

Des divergences apparaissent sur le fait que le Préfet a alerté la Ville pour qu'elle demande cette autorisation et sur le pétitionnaire à qui incombait une telle démarche.

Mme GUEUGNEAU va continuer à faire beaucoup de démarches.

➔ **Accord à l'unanimité des membres présents et représentés**

BUDGET USINE RELAIS

FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	13 585,03	9 960,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		3 625,03
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	13 585,03	13 585,03
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	5 900,00	11 532,71
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	5 632,71	
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)	11 532,71	11 532,71
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET PRIMITIF (3)	25 117,74	25 117,74

➔ **Accord à l'unanimité des membres présents et représentés**

BUDGET COPROPRIETE

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS D'EXPLOITATION VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	41 731,23
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	007 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	41 731,23
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	41 731,23

INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DE L'EXERCICE (1)	
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	
	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (2)	

TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET PRIMITIF (3)	41 731,23

La Ville était syndic de copropriétés, la gestion a été confiée à un cabinet spécialisé et il faut clore ce budget annexe. Comme la Ville est copropriétaire principal, elle récupère 32 000 € environ. Ce budget devrait disparaître en 2015

→ **Accord à l'unanimité des membres présents et représentés**

PRESENTATION DES RATIOS ET DU TABLEAU DE CONSOLIDATION

❖ RATIOS EN € par habitant

INTITULES	2013	2014	Strate 5 à 10000 hab
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	1 510.91	1 639.93	959
Produits des impositions par habitant (TH - FB –FNB-CFE)	508.48	523.90	464
Recettes réelles de fonctionnement par habitant	1 631.13	1 690.65	1 177
Encours de la dette par habitant	1 071.83	1 024.97	936
D.G.F. par habitant	235.49	223.04	225

❖ CONSOLIDATION DES COMPTES ANNEE 2014

BUDGET	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAUX	%
BUDGET PRINCIPAL	9 602 955.42	5 790 219.67	15 393 175.09	79.38 %
BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF			1 657 708.29	8.54%
COPROPRIETE EGALITE	41 731.23			
TVA « LOYERS »	171 052.78	1 419 806.54		
TVA « USINE RELAIS »	13 585.03	11 532.71		
BUDGETS ANNEXES A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL			2 341 845.54	12.08%
ASSAINISSEMENT	455 226.71	852 718.15		
EAU	171 906.07	861 994.61		
TOTAUX TOUS BUDGETS CONFONDUS	10 456 457.24	8 936 271.68	19 392 728.92	

Les comparaisons de ratios sont différentes selon les sources. Des questions sur le potentiel fiscal non utilisé et sur le coefficient d'intégration fiscale sont posées. Les réponses seront apportées ultérieurement.

Des études complémentaires, réalisées à partir de données disponibles sur le site : *finances.gouv.fr/communes*, constatent les évolutions suivantes sur les ratios par habitant des produits de fonctionnement, dépenses de fonctionnement, résultats comptables et endettement (*cf annexe*).

PERSONNEL

RECONDUCTION D'UN CONTRAT DE TRAVAIL SERVICE PETITE ENFANCE

En raison d'un accroissement temporaire d'activité au sein du Service Petite Enfance, il est proposé de reconduire pour une durée de six mois un poste de contractuel d'éducateur de jeunes enfants 2^{ème} échelon.

→ ***Accord à l'unanimité des membres présents et représentés***

REPRESENTANT DE LA VILLE AU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'HOPITAL

Après avoir eu M. Le Préfet au téléphone, Mme la Maire demande à l'assemblée délibérante de l'autoriser à siéger au conseil de surveillance du centre hospitalier de Bourbon Lancy

→ ***Accord à la majorité des membres présents et représentés avec 24 voix POUR et 4 ABSTENTIONS***

QUESTIONS DIVERSES

INVITATIONS et MANIFESTATIONS DIVERSES

- Prochaine installation de commission n° 8 : Solidarité, affaires sociales, CCAS, le 30 avril.
Restera à caler l'installation de la commission n° 1 : Développement économique. Analyse économique des projets

Elections Européennes :

Dimanche 25 mai 2014. Le tableau des bureaux de vote circule pour inscription des élus pour la tenue de ces bureaux.

Fêtes des voisins le 23 mai 2014

Pour l'organisation, la Ville a été divisée en 7 quartiers dans lesquels des rencontres sont organisées avec les élus(es) et les habitants. Madame la Maire offre l'apéritif à l'occasion de cette fête qui doit être conviviale.

Fête de la Musique le 21 juin

2 groupes étaient prévus et un seul est conservé parce que le contrat était signé. Elle ne se fera pas au plan d'eau mais au Champ de Foire. Deux autres groupes interviendront également.

Pour 2015, la fête de la musique sera organisée selon le concept initial, c'est-à-dire en conservant son aspect populaire, des petits groupes interviendront dans les rues, un travail de concertation sera fait avec les restaurateurs et cafés.

Commémoration du 8 mai :

9 h 15 : dépôt de gerbe à Maringes

11 h 30 : rassemblement place de l'église suivi du défilé, dépôt de gerbes et discours place de la Mairie

Les associations d'anciens combattants ont mis l'accent sur les 70 ans de la fin de la 2^{ème} Guerre Mondiale avec un défilé de véhicules

29 avril : Journée Nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine.

Nuits des Musées : se déroulera à St Nazaire et à Bourbon Expo. Des uniformes seront mis en scène au Musée St Nazaire.

INVITATIONS DIVERSES :

Mercredi 30 avril et jeudi 1^{er} mai : Fête du Muguet à GILLY SUR LOIRE

Jeudi 1^{er} mai : Fête de l'andouille à CRONAT

Vendredi 2 mai : Pièce de théâtre du Cercle St Louis – Salle St Léger

Samedi 3 et dimanche 4 mai : Portes ouvertes Parfums Jardins de France

Jeudi 8 mai : Brocante du comité des Fêtes de St Denis

Samedi 10 et dimanche 11 mai : Salon du modélisme – Espace Polyvalent GOUTHERAUT

Samedi 17 mai : Trail du Beurdin – Départ Base nautique à 17 heures

Samedi 31 mai : Concert des Trompes de l'Engièvre : Musée Saint Nazaire

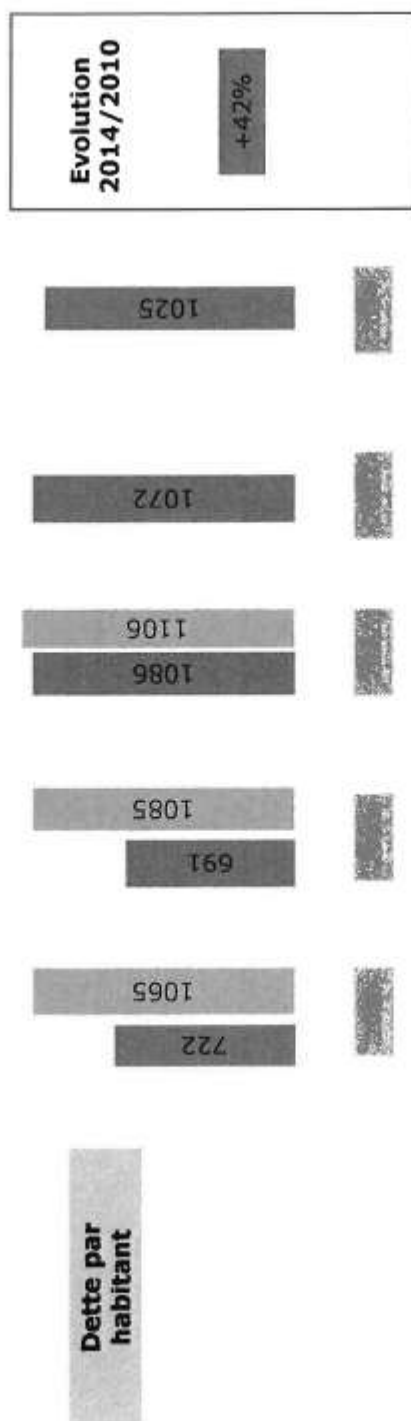
Samedi 31 mai : TBCO – Arrivée à 16 H 20 à BOURBON-LANCY (DIGOIN/BOURBON)

La fête du modélisme sera peut être annulée.

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22 heures.

Statistique dette par habitant 2010-2014 / comparatif Strate

❖ Inflation indice prix consommation 2014/2010 : **6.05%**



■ Bourbon-Lancy
■ Moyenne strate

Statistiques budgets par habitant 2010-2014 / comparatif Strate

❖ Inflation indice prix consommation 2014/2010 : **6.05%**

